

**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
DES 15 ET 22 MARS 2020**

**11 PROPOSITIONS D' ACTIONS  
POUR DES INFRASTRUCTURES  
AU SERVICE D'UNE COMMUNE  
DURABLE**

L'écologie est au cœur des préoccupations des français, qu'ils soient urbains ou ruraux. L'opposition entre « bobos des villes » et « automobilistes de province » est dépassée, tant la crainte d'être tous victimes des changements climatiques nous engage collectivement à adapter nos comportements.

**47%<sup>1</sup> des français ont ainsi placé la préservation de l'environnement dans leur commune en priorité n°1 du prochain mandat municipal.**

Les travaux publics, qui sont avant tout des aménageurs de la qualité de vie, l'ont compris depuis des décennies en développant des innovations toujours plus performantes au service de la transition écologique. La construction d'infrastructures pour nos transports publics (TGV, train, tramway, bus en site propre...), le développement des énergies renouvelables, la conversion de l'éclairage public en LED ou le déploiement des bornes électriques... sont autant de réponses efficaces.

**C'est la raison pour laquelle nous proposons aux candidats aux élections municipales qui ont fait de l'écologie une priorité de leur projet municipal de s'engager sur des actions concrètes.**



**POUR RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

## Le saviez-vous ?

**40% des luminaires publics ont plus de vingt ans<sup>2</sup> ! Près de la moitié du parc d'éclairage public est donc obsolète et surconsommateur d'énergie. La modernisation de ce parc est pourtant un levier très important pour la transition énergétique. L'Association Française pour l'Eclairage estime en effet qu'entre 40% et 70% d'économies d'énergies sont réalisables sur le parc actuel.**

Des synergies entre plusieurs types d'infrastructures permettent d'aller encore plus loin ! Le choix d'un revêtement de la route clair associé à la conversion du parc d'éclairage en LED et la mise en place d'un système de détection au passage des véhicules ou des passants permettent d'obtenir jusqu'à 90% de baisse de la facture d'éclairage public tout en limitant la pollution lumineuse.

La chaussée peut être équipée par ailleurs d'échangeurs thermiques pour capter l'énergie thermique, la stocker et la restituer. Ces équipements réversibles peuvent également contribuer à la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Enfin, l'usage de panneaux photovoltaïques sur les revêtements de surface, permet de garantir l'autonomie énergétique des équipements à proximité de la voirie.

## Exemples

*La commune de Cherbourg (36 000 habitants) a remplacé 130 lanternes obsolètes par des points lumineux équipés de LED nouvelle génération, moins énergivores. Par ailleurs l'intensité lumineuse de ces nouveaux points est désormais modulable. Résultat : 75% d'économie au niveau de la puissance électrique de la commune.*

*La commune de Fleury-sur-Orne (4 829 habitants) récupère la chaleur captée par la route l'été pour la restituer l'hiver pour le chauffage d'un bâtiment.*

### 1. UNE ACTION CONCRÈTE

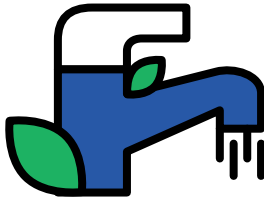
**Convertir l'éclairage public de ma commune en LED.**

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage

### 2. POUR ALLER PLUS LOIN

**Proposer un projet d'ensemble qui associe voirie urbaine, éclairage public et système de détection au passage des piétons et des véhicules.**

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage



## POUR UNE UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES ET DU PATRIMOINE

### Le saviez-vous ?

Le patrimoine d'infrastructures de nos communes est impressionnant avec notamment 705 000 km de voirie en 2017, soit 64% du total des routes en France et environ 90 000 ponts sur 200 000 ponts routiers. La voirie est le support de toutes les mobilités. Elle a besoin d'être adaptée aux nouveaux usages et à la révolution digitale.

La gestion de l'eau (adduction et assainissement) représente également un patrimoine stratégique avec 996 000 km de réseaux d'eau en 2019, environ 475 000 km de réseaux d'assainissement et d'eau pluviale et 21 900 stations d'épuration.<sup>3</sup>

Ce patrimoine ne cesse cependant de se dégrader avec des impacts sur la sécurité des usagers mais également sur l'environnement. 25% des routes communales et départementales sont en mauvais ou très mauvais état. 1 litre d'eau sur 5 est gâché en raison des fuites sur le réseau. Ceci s'explique notamment par le fait que 24 % du linéaire d'eau potable a atteint une durée de vie critique.<sup>5</sup>

### Exemples

La communauté de Communes de Chateaugiron (26 000 habitants) a mis en place une gestion patrimoniale innovante grâce à un nouveau type de marché public appelé « marché public global de performance ». Il permet de gérer l'entretien et la maintenance du réseau routier en intégrant des objectifs chiffrés de performance en termes de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Ces marchés publics comportent des engagements de performance mesurables.

Pour améliorer le traitement des eaux usées, la commune de Longjumeau (21 200 habitants) a choisi en 2017 de réhabiliter le collecteur des eaux usées. A la suite d'une expertise, il s'est avéré que le réseau d'assainissement intercommunal, construit au début des années 70, présentait des dégradations importantes. L'objectif du syndicat en charge de l'opération était de réhabiliter le réseau pour maintenir son étanchéité et ainsi préserver l'environnement d'écoulements nocifs.

### 3. UNE ACTION CONCRÈTE

Établir un audit en début de mandat sur la qualité du patrimoine d'infrastructures de la commune pour évaluer son degré d'usure et son besoin d'adaptation, afin de mettre en place un programme pluri-annuel d'investissement correspondant réellement aux besoins.

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage

### 4. POUR ALLER PLUS LOIN

Former le personnel municipal à utiliser tous les nouveaux outils de la commande publique pour proposer des marchés plus performants au service de transition écologique.

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage

## POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES TRANSPORTS

### Le saviez-vous ?

La route accueille des véhicules de plus en plus propres, et notamment la voiture électrique qui est un mode de transport bas carbone dont le déploiement nécessite d'anticiper les besoins en points de ravitaillement. Le parc de véhicules est estimé à 200 000 aujourd'hui<sup>6</sup>.

L'objectif fixé par le Gouvernement est d'atteindre 100 000 bornes de recharge sur l'espace public et 1 million de véhicules en 2022, ce qui implique de multiplier par 5 le parc automobile électrique et presque quadrupler le nombre de bornes existantes.

### 5. UNE ACTION CONCRÈTE

Soutenir le déploiement des véhicules électriques grâce à l'installation de bornes de recharge électrique pour les particuliers, la construction de stations à hydrogène ou un service de véhicules électriques en autopartage.

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage

# POUR RENFORCER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## Le saviez-vous ?

Les chantiers de travaux publics génèrent chaque année 185 millions de tonnes de déchets (en grande majorité des terres excavées), soit 7 fois plus que les déchets ménagers !<sup>7</sup>

Bien que ces déchets soient déjà valorisés à plus de 70%, il est encore possible de faire mieux. Pour y arriver, les communes ont un rôle essentiel à jouer en tant que donneur d'ordre public. Elles restent en effet très réticentes à l'utilisation de matières recyclées dans les chantiers, alors que leurs performances sont identiques aux matières premières. Il est donc important pour un Maire d'apprendre à mieux connaître les chantiers qu'il commande, en faisant réaliser par ses services un diagnostic déchets et en intégrant leur gestion dans les pièces de marché.

Au-delà de la gestion des déchets, il existe aujourd'hui des outils qui permettent d'éclairer les élus dans leurs choix à l'instar de SEVE<sup>8</sup>. Cette plateforme internet permet de choisir la meilleure solution durable dans les travaux d'infrastructures. Recommandé par le guide de l'achat public du ministère de l'action et des comptes publics, il permet notamment de comparer les émissions totales de gaz à effet de serre et assure une évaluation environnementale de chacune des phases de réalisation ou d'entretien des routes, voiries urbaines, réseaux divers et terrassement.



La consommation énergétique (exprimée en MJ)



Les émissions de gaz à effet de serre (exprimées en t eq de Co<sub>2</sub>)



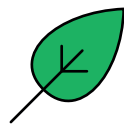
La préservation de la ressource



La tonne kilométrique (exprimée en t.km)



La gestion de l'eau



La prise en compte de la Biodiversité

L'eau dispose enfin d'un potentiel énergétique important, notamment en valorisant les boues des stations d'épuration qui, par un processus de méthanisation, peuvent être transformées en biogaz réinjecté dans le réseau. Ce biogaz peut également être valorisé sous forme d'électricité ou de biométhane carburant. Le potentiel total des stations d'épuration supérieures à 5 000 équivalent-habitants serait de 1,83 TWh/an selon le BIPE et permettrait d'alimenter en chauffage l'équivalent de 183 000 foyers.

## Exemples

La commune des Mureaux (32 800 habitants) a inauguré une unité de méthanisation sur la station de traitement des eaux usées. Pour la première fois en Ile de France du gaz vert produit à partir du potentiel

énergétique des eaux usées sera injecté dans le réseau exploité par GRDF, de quoi alimenter en eau chaude et en chauffage l'équivalent de 800 logements basse consommation.

## 6. UNE ACTION CONCRÈTE

Expérimenter la réalisation d'un diagnostic déchets pour chaque chantier en lien avec les entreprises concernées.

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage

## 7. POUR ALLER PLUS LOIN

Réaliser une étude de faisabilité ou d'opportunité pour mettre en place une unité de production de biogaz à partir des boues d'épuration.

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage

## 8. UNE ACTION CONCRÈTE

Prévoir des aménagements optimisés pour la gestion des eaux pluviales et investir pour la renaturation des berges des rivières.

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage



# POUR SE PROTÉGER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Le saviez-vous ?

La France est le pays d'Europe qui connaît le plus de dégâts liés au dérèglement climatique depuis vingt ans, causant en moyenne chaque année 1120 décès<sup>9</sup>. 10 000 communes et 17 millions d'habitants se situent notamment en zones inondables. L'avancée de la mer sur un quart du littoral français menace par ailleurs 1,4 million de résidents, ainsi que 850 000 emplois.

Les infrastructures protègent citoyens et territoires et contribuent fortement à la résilience de ces derniers. Construction de digues, îlots de fraîcheur ou bassins de rétention d'eau de pluie constituent des réponses adaptées selon les situations.

## Exemple

Le Syndicat intercommunal de l'hydraulique et de l'assainissement de la région de Limours a défini un programme d'aménagements destiné à réduire le risque d'inondations par débordement de sa rivière. Les différentes réalisations ont permis de réduire de 95% le nombre de maisons impactées en cas de crue vingtennale.

Pour prévenir les périodes de sécheresse et réaliser des économies d'eau, La ville d'Agde irrigue depuis l'été 2019 une partie du golf international avec de l'eau usée traitée plutôt qu'avec de l'eau potable. Le dispositif sera pleinement opérationnel en 2020. Il permettra d'économiser 200 000 m<sup>3</sup> d'eau potable chaque année, sur les 300 000 m<sup>3</sup> que consomme le golf.

### 9. UNE ACTION CONCRÈTE

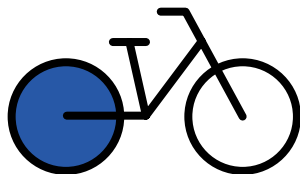
**Prévoir systématiquement lors de la construction de logements neufs un système de stockage et de récupération d'eau de pluie.**

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage

### 10. UNE ACTION CONCRÈTE

**Mettre en œuvre une politique cyclable ambitieuse avec le développement de voies cyclables en site propre et la garantie d'une voirie en parfait état pour assurer la circulation des deux roues en toute sécurité.**

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage



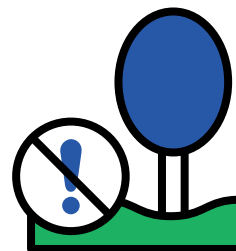
## POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

### Le saviez-vous ?

La part des déplacements à vélo est estimée à 3% en France contre 10% en Allemagne et 28% aux Pays-Bas.

Mode de déplacement actif bon pour la santé et pour

l'environnement, l'essor du vélo dans les villes - mais pas seulement -, dépend de la qualité des infrastructures dédiées : pistes cyclables sécurisées, stationnements protégés, absence de nid-de-poule qui sont un véritable danger pour les cyclistes.



## POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION DES SOLS

### Le saviez-vous ?

L'ADEME évalue la surface des friches industrielles à 100 000 hectares.

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Ces friches constituent pourtant un potentiel important pour y réintroduire des activités humaines, des espaces verts ou bâtir de nouveaux éco-quartiers. Seuls 13% des sites faisant l'objet de mesures de gestion des sols ont été traités.

## Exemple

La requalification de la friche industrielle « Bouchayer-Viallet » à Grenoble (160 000 habitants), notamment utilisée pour la construction d'obus lors de la première guerre mondiale, a permis de construire un éco-quartier de 14 hectares dans lequel chaque parcelle est équipée d'une solution de stockage des eaux de pluie avec séparateur à hydrocarbures. L'eau se diffuse à nouveau naturellement dans le sol.

### 11. UNE ACTION CONCRÈTE

**Requalifier les friches industrielles, afin de proposer aux habitants de nouveaux espaces de vie et de nature au cœur de la commune.**

- Ma commune n'est pas concernée
- Ça m'intéresse
- Je m'engage

# NOS SOURCES

<sup>1</sup> Enquête sur les attentes municipales des français, AMF – CEVIPOF – IPSOS, juin 2019

<sup>2</sup> Publication 2018 – Association Française de l’Eclairage – 25 fiches

<sup>3</sup> Portail d’informations sur l’assainissement communal

<sup>4</sup> Rapport d’audit externe du réseau routier national non concédé réalisé par Nibuxs et IMDM.

<sup>5</sup> IRSTEA via rapport SISPEA de septembre 2018

<sup>6</sup> Association Nationale pour le développement de la mobilité électrique (AVERE) Baromètre mensuel – octobre 2019

<sup>7</sup> Publication – SoeS - Entreprises du BTP : 227,5 millions de tonnes de déchets en 2014

<sup>8</sup> Présentation de la plateforme SEVE sur [www.routesdefrance.com](http://www.routesdefrance.com)

<sup>9</sup> Indice mondial des risques climatiques de Germanwatch

**NOM**

---

**PRÉNOM**

---

**CANDIDAT DANS LA COMMUNE**

---

**ÉTIQUETTE POLITIQUE**

---

**ADRESSE POSTALE**

---

---

---

**CODE POSTAL**

---

**E-MAIL**

---

**TÉL**

---

J’autorise la publication des résultats de ce questionnaire sur internet et les réseaux sociaux

## QUESTIONNAIRE À RENVoyer À :

**Fédération Régionale des Travaux  
Publics Occitanie – Délégation Pyrénées**

7 square Boulingrin - BP 31514

31015 Toulouse Cedex 6